



**Parti socialiste
suisse**

Theaterplatz 4
3011 Berne

Téléphone 031 329 69 69
Téléfax 031 329 69 70

info@pssuisse.ch
www.pssuisse.ch

Envoi par courriel :

Krebsregistrierung@bag.admin.ch

À l'attention du
Département fédéral de l'intérieur DFI
Office fédéral de la santé publique OFSP

Berne, le 30 juin 2021

Consultation concernant la révision de l'ordonnance sur l'enregistrement des maladies oncologiques

Monsieur le conseiller fédéral,
Mesdames, Messieurs,

Le Parti socialiste suisse (PS Suisse) vous remercie de l'opportunité qui lui est accordée de se prononcer dans le cadre de la consultation concernant l'objet cité en marge.

Depuis 2020, les personnes et les institutions qui diagnostiquent une maladie oncologique ont l'obligation de la déclarer au registre cantonal des tumeurs. Deux réglementations compliquent considérablement l'enregistrement et la publication de données et réduisent ainsi l'utilité et l'enregistrement du cancer.

Avec la révision proposée, la date d'information du patient, qui est souvent manquante, ne sera plus exigée pour procéder à l'enregistrement. Par ailleurs, l'obligation d'agréger au moins vingt fichiers de données à des fins de recherches n'est pas en phase avec la pratique internationale et doit être supprimée. Ces adaptations sont indispensables à des statistiques fiables.

Le PS Suisse a pris connaissance de la documentation mise à disposition et est favorable aux adaptations proposées. C'est pourquoi le PS Suisse renonce à une prise de position détaillée.

En vous remerciant de votre attention, nous vous prions de recevoir, monsieur le conseiller fédéral, mesdames, messieurs, nos meilleures salutations.

Parti socialiste suisse

Mattea Meyer
Co-présidente

Cédric Wermuth
Co-président

Anna Nuzzo
Secrétaire politique